



Bobigny, le 24 avril 2025

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une situation à la fois injuste et incohérente, qui touche aujourd'hui de nombreux agents publics, en particulier les plus précaires suite au versement de primes exceptionnelles.

Ces versements, présentés comme des mesures de reconnaissance ou de compensation, se transforment en réalité en pièges sociaux et fiscaux pour celles et ceux qui en bénéficient. En effet :

- **Le prélèvement à la source a déjà été appliqué lors du versement**, réduisant d'emblée le montant perçu sans information claire sur le traitement fiscal futur.
- **Les conséquences sur les prestations sociales** (prime d'activité, aides au logement...) sont immédiates : de nombreux agents voient leurs allocations suspendues ou drastiquement réduites pendant un trimestre.
- Aujourd'hui, **ces primes font l'objet d'incertitudes sur leur mode de déclaration fiscale**. L'administration ne fournit pas d'instruction homogène, et les réponses varient d'un centre des impôts à l'autre.
- Le cumul de ces effets produit un résultat absurde : **les agents les plus précaires, ceux que l'on prétend soutenir, se retrouvent avec un "gain" plus qu'amoindri** après retrait des aides et régularisations fiscales.

Face à cette situation, nous rappelons notre attachement au principe de l'impôt comme levier de solidarité et de redistribution. Mais il est de votre responsabilité, en tant que législateurs, de veiller à ce que ce principe ne soit pas détourné au détriment des plus modestes.

Nous dénonçons une politique incohérente : on valorise ponctuellement, sans revaloriser structurellement, et les "aides" finissent par pénaliser. Cette approche nuit à la reconnaissance des agents, mine la confiance dans l'action publique, et rend impossible toute politique de fidélisation dans les métiers déjà en tension.

Nous vous appelons à intervenir :

- pour **demander une clarification nationale sur le traitement fiscal** de ces primes,
- pour **prévoir un mécanisme de neutralisation sociale et fiscale** de ces revenus exceptionnels, afin de ne pas pénaliser les plus fragiles,
- et pour **porter un débat plus large sur la revalorisation réelle et durable** des agents publics.

Dans l'attente d'un engagement concret en ce sens, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de notre considération engagée.